

APPEL D'INTÉRÊT DESTINÉ AUX ENTREPRISES DE LA MRC DE BONAVENTURE

PARTICIPATION À UN PROJET VIDÉO VISANT À FAIRE CONNAÎTRE DES ENTREPRISES AYANT MIS EN PLACE DES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES INNOVANTES

Mise en contexte

Le Conseil régional de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) est actuellement à la recherche de trois (3) entreprises de la MRC de Bonaventure intéressées à participer à un projet vidéo, dont l'objectif sera de mettre de l'avant les pratiques écoresponsables innovantes adoptées par ces entreprises, et de recueillir des témoignages d'expérience. Les entreprises recherchées :

- sont des entreprises à but lucratif ou des entreprises d'économie sociale dont la viabilité financière repose à plus de 40 % sur des revenus autonomes tirés de leurs activités économiques;
- sont situées dans la MRC de Bonaventure
- ont mis en place des pratiques innovantes afin d'améliorer leur bilan environnemental;
- proposent des solutions écoresponsables pouvant servir de modèle à d'autres entreprises.

Bénéfices pour les entreprises sélectionnées

Ce projet vidéo permettra aux entreprises retenues de :

- bénéficier d'un tournage en entreprise réalisé par la firme gaspésienne A.D. Solutions;
- faire connaître ses bonnes pratiques environnementales auprès de ses employés, de sa clientèle et du public;
- obtenir une visibilité régionale lors du dévoilement du projet au grand public, qui aura lieu dans le cadre d'une activité de mobilisation régionale (date de l'activité à confirmer);
- contribuer positivement à l'avancement du développement durable en Gaspésie.

Engagement demandé

L'implication attendue de la part des entreprises est la suivante :

- soumettre son intérêt au CREGÎM en complétant le formulaire d'intérêt prévu à cet effet;
- si l'entreprise est retenue, signer une entente de collaboration avec le CREGÎM;
- si l'entreprise est retenue, documenter les pratiques écoresponsables qu'elles ont mises en place, de même que les retombées économiques, environnementales et sociales associées;
- si l'entreprise est retenue, se rendre disponible pour le tournage (mois de septembre-octobre-novembre, ou ultérieurement selon la situation liée au COVID-19) et les suivis nécessaires, soit environ une journée par entreprise. L'entreprise devra également désigner une personne à l'aise à prendre la parole devant caméra.

FORMULAIRE D'INTÉRÊT À COMPLÉTER

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LE FORMULAIRE D'INTÉRÊT : **23 AOÛT 2020 / MINUIT**

Critères de sélection

- formulaire d'intérêt dûment soumis au CREGÎM avant la date limite;
- clarté de la candidature;
- intérêt de l'entreprise envers le projet et les pratiques écoresponsables;
- retombées environnementales, sociales et économiques générées par les pratiques mises en place;
- potentiel de reproduction des initiatives par d'autres entrepreneurs et entreprises de la région.

Pour plus d'informations

Dominique Cyr

Agent du Fonds Écoleader – Gaspésie au Conseil régional
de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

d.cyr@fondsecoleader.ca

418 534-4498 | Poste 204

**Les entreprises retenues seront contactées au cours du mois de septembre ou d'octobre, afin de planifier le tournage et les suivis nécessaires. Il est toutefois possible que des délais supplémentaires soient nécessaires considérant la situation exceptionnelle engendrée par le COVID-19.*

**Ce projet est rendu possible grâce au Fonds Écoleader.*



En collaboration avec

